Droit administratif général

Licence 2 - 2023 - 2024

Plan du cours de Jean-Jacques Pardini

Introduction

La fonction sociale de l'administration

Gestion publique et gestion privée

1ère partie

Les actes administratifs, moyens de l'action administrative

Chapitre 1 – Précisions sémantiques préalables

Section 1 – L'acte administratif est un acte juridique

Section 2 – La summa divisio: acte administratif unilatéral et contrat

Titre I

Les actes unilatéraux de l'administration

Chapitre I – Notions fondamentales relatives aux actes administratifs unilatéraux

Section 1 – Le « privilège du préalable »

Section 2 – Décision et acte administratif unilatéral

- §. 1 Les éléments de distinction du caractère décisoire d'un acte unilatéral
 - A Le critère du caractère décisoire d'un acte unilatéral
- 1 La modification de l'ordonnancement juridique ou son maintien en l'état
- 2 Le débat acte décisoire/décision exécutoire
 - B Les catégories d'actes unilatéraux non décisoires
- 1 Les circulaires

- 2 Les lignes directrices
- 3 Les mesures d'ordre intérieur (attention, ce sont des décisions, mais insignifiantes)
- 4 L'unification du critère de justiciabilité des actes de droit souple : l'arrêt Gisti (12 juin 2020)
 - §. 2 − Les formes des décisions
 - A Les décisions explicites
 - B Les décisions implicites
- 1 Les décisions implicites de rejet
- 2 Les décisions implicites d'acceptation
- Section 3 Décisions réglementaires et décisions non réglementaires

 - §. 2 Les décisions non réglementaires
 - A Les décisions individuelles
 - B Les décisions d'espèce

Chapitre 2 – Le régime juridique des actes administratifs unilatéraux décisoires

- Section 1 L'élaboration des actes administratifs unilatéraux décisoires
 - §. 1 − Les règles de compétence
 - A La détermination de la compétence
 - B Les incidents de compétence
- 1 La suppléance et l'intérim
- 2 Les délégations de compétences
 - a) Conditions
 - b) Publication
 - c) Effets
 - C La règle du parallélisme de compétence
 - §. 2 − Les règles de procédure
 - A Le régime des consultations

- 1 Vue générale
- 2 La portée des avis
 - B L'organisation de la contradiction
- 1 Le respect des droits de la défense
- 2 Les mesures prises en considération de la personne
- 3 Les obligations du CRPA
 - C La règle de l'examen particulier des circonstances
 - D La règle du parallélisme des procédures
 - §. 3 − Les règles de forme
 - A La présentation extérieure des décisions
 - B La motivation des décisions
- 1 Vue générale
- 2 La nature de l'obligation de motivation
- 3 La motivation obligatoire selon le CRPA
- Section 2 L'entrée en vigueur des actes administratifs unilatéraux
- §. 1 L'entrée en vigueur des actes réglementaires : la publication ou l'affichage
 - §. 2 L'entrée en vigueur des actes non réglementaires
 - §. 3 Le débat existence *versus* entrée en vigueur
- §. 4 L'interdiction, en principe, de l'entrée en vigueur rétroactive (le principe de non-rétroactivité des actes administratifs unilatéraux)
- Section 3 La disparition des actes administratifs unilatéraux décisoires
 - §. 1 L'abrogation des décisions
 - A L'abrogation des décisions réglementaires
 - B L'abrogation des décisions non réglementaires
- 1 La possibilité
- 2 L'obligation
 - §. 2 Le retrait des décisions (la sortie de vigueur rétroactive)

- Section 4 L'exécution des actes administratifs décisoires
 - §. 1 –L'exercice de poursuites pénales
 - §. 2 Le prononcé de sanctions administratives
 - §. 3 − L'exécution forcée

Titre II

Les contrats de l'administration

Chapitre 1 – Les critères du caractère administratif des contrats

- Section 1 Les contrats entre personnes publiques
- Section 2 Les contrats conclus entre une personne publique et une personne privée
 - √. 1 L'existence de clauses exorbitantes du droit commun
 - §. 2 Le service public en tant qu'objet du contrat
 - A Les solutions jurisprudentielles
 - B Les dispositions législatives
 - §. 3 La référence au régime exorbitant du droit commun
- Section 3 Les contrats passés entre personnes privées
 - §. 1 Le principe
 - §. 2 La dérogation au principe

Chapitre 2 – Le régime juridique applicable aux contrats administratifs

Section unique – L'exécution des contrats administratifs

- §. 1 Les prérogatives de l'administration contractante
- §. 2 Les devoirs et obligations du cocontractant
- §. 3 − Les droits du cocontractant
 - A La théorie du fait du prince
 - B La théorie de l'imprévision
- 1 Les conditions de l'état de l'imprévision
- 2 Les effets de l'état d'imprévision

2ème partie

Police administrative et services publics, fins de l'action administrative Chapitre 1 – La police administrative

- Section 1 La notion d'ordre public
 - §. 1 − La conception classique de l'ordre public : le triptyque traditionnel
 - §. 2 La conception actualisée de l'ordre public
- Section 2 L'aménagement du pouvoir de police
 - §. 1 Les diverses autorités de police générale : la répartition des compétences
 - A Le niveau national
 - B Le niveau départemental
 - C Le niveau communal
 - §. 2 − Les polices spéciales
 - §. 3 Les concours des compétences de police
 - A Le concours de polices générales
 - B Le concours entre police spéciale et police générale
 - C Les concours de police spéciale
- Section 3 La légalité des mesures de police administrative
 - §. 1 L'obligation d'agir des autorités de police
 - §. 2 Les conditions de légalité des mesures de police administrative
 - A Les conditions classiques
 - B La condition de la nécessité des mesures de police
- 1 La règle
- 2 Les interdictions générales et absolues

- Section 4 La distinction police administrative/police judiciaire
 - §. 1 Les éléments de la distinction
 - A Une distinction non exclusive de points communs
 - B La finalité de l'opération, critère de distinction
 - §. 2 Les cumuls et changements de nature des opérations de police
 - A Les cumuls
 - B Les changements

Chapitre 2 – Les services publics

- Section 1 Essai de définition de la notion de service public
 - \S . 1 Les diverses acceptions de la notion de service public
 - §. 2 Le service public au sens fonctionnel (ou matériel) de l'expression
 - A Le critère organique : le rattachement à une personne publique
 - B Le critère matériel : l'activité d'intérêt général
- Section 2 La distinction entre les services publics administratifs (SPA) et les services publics industriels et commerciaux (SPIC)
 - §. 1 La création de la catégorie des SPIC
 - §. 2 Le critère jurisprudentiel de la distinction SPA/SPIC
 - A L'objet du service
 - B L'origine des ressources
 - C Les modalités de fonctionnement
 - §. 3 Les hésitations jurisprudentielles

Section 3 – Les « lois » du service public

- §. 1 Le principe de continuité
- §. 2 Le principe d'adaptation (ou de mutabilité)
- §. 3 Le principe d'égalité